



Chers Parents,

Votre enfant partira en classes de neige, en **France à Valmenier, du jeudi 8 au vendredi 16 mars 2018**. Le montant du séjour s'élève à 545 €. De ce montant sont déjà déduites les interventions du Comité des Parents (25 €) et de l'Administration communale de Rixensart (25 €). Nous les en remercions.

Cette somme comprend :

- le voyage en car
- le logement en pension complète
- les excursions
- les déplacements sur place
- les cours de ski (3 heures par jour)
- la location du matériel (skis, battons et bottines)
- le forfait des remontées mécaniques
- le test ESF (Ecole de Ski Français)
- la médaille
- les assurances « Assistance-Rapatriement » et Responsabilité civile et accidents corporels »
- la présence d'un coordinateur CPAN
- la présence d'une infirmière belge sur place

Afin de faciliter l'organisation du voyage, nous vous proposons le plan de paiement suivant :

<b>Échéances</b>	<b>Versements</b>	<b>Montants</b>
10/10/2017	1er versement	€ 200,00
15/11/2017	2ème versement	€ 100,00
15/12/2017	3ème versement	€ 85,00
15/01/2018	4ème versement	€ 80,00
15/02/2018	5ème versement	€ 80,00
	<b>TOTAL</b>	<b>€ 545,00</b>

Les versements doivent d'être versés sur le compte suivant : (attention, ce n'est pas le même compte que les factures de l'école !)

## **CLASSES DE NEIGE GENVAL 2018**

**COMPTE N° BE34 3631 2220 5690**

**Communication : Nom + prénom + classe de l'enfant**

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les modalités de paiement prévues ci-dessus. Pour des raisons de sécurité, nous n'acceptons pas d'argent en liquide.

Pour les parents qui désirent payer la totalité en une fois, nous vous demandons de le faire pour le 10 octobre 2017.

Nous vous remercions d'avance.

Les titulaires des P5 et P6